

ACTUALITE EN DROIT DES OBLIGATIONS

CATÉGORIE DE LA FORMATION : **FORMATION DISCIPLINAIRE APPROFONDIE**

SOUS-CATÉGORIE DE LA FORMATION : **GRANDES QUESTIONS D'ACTUALITE**

Pré-requis : Avoir des connaissances en droit des obligations et en droit des contrats plus particulièrement ;

Objectifs de la formation : Envisager et porter un regard critique sur la jurisprudence rendue au cours de l'année 2020 en droit des contrats

PROGRAMME / DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'année 2020 a été riche en droit des contrats. Certains arrêts commencent, notamment, à bien comprendre comment la réforme opérée par l'ordonnance du 10 février 2016 devra être mise en jeu.

SPECIFICITÉS

Formation dispensée à distance via ZOOM

<https://us02web.zoom.us/j/4520400177>

PUBLIC CONCERNÉ : DOCTORANTS, TOUTES ANNEES

NOM DE L'INTERVENANT

Pr. Charles-Edouard BUCHER

ORGANISATEUR DE LA FORMATION

ED DSP – Direction des études – Pr. Marie-Laure Cicile. marie-laure.delfosse-cicile@univ-rennes1.fr

OU S'INSCRIRE ?

Par mail : dsp-ed@univ-rennes1.fr

NOMBRE DE SESSIONS

1

DURÉE

2 heures

DATES ET HORAIRES

Jeudi 10 décembre 2020 (10h à 12h)

Capacité d'accueil :

Minimum : personnes

Maximum : personnes par groupe